

LE TOUR DES RÉGIONS



Les estives des Pyrénées sont bien trop vastes et hautes pour être clôturées par de hautes barrières électriques, comme le préconisent certains...

→ OCCITANIE (ARIÈGE)

Peut-on vivre avec l'ours en montagne ?

L'ours a été réintroduit dans les Pyrénées et s'y reproduit rapidement. Le partage de l'espace avec les troupeaux est difficile.

Jeune éleveur d'ovins viande, installé depuis 2002 à Saverdun, au pied des Pyrénées, François Marfaing monte chaque année son troupeau sur l'estive d'Auzat, avec cinq de ses collègues. Six cents brebis et trente-cinq vaches se retrouvent ainsi sur 700 ha, surveillées par un berger et par les éleveurs qui montent régulièrement. « Sur les 150 brebis que j'emmène chaque année, je perds habituellement trois à cinq bêtes, raconte-t-il. Mais cet été, ce sont 38 mères qui ont été tuées et une trentaine qui ont avorté. Nous avons retrouvé des cadavres tout l'été. Au début, on ne comprend pas ce qui se passe, les brebis ne veulent plus aller sur certaines

zones. Puis on découvre que le Réseau ours brun de l'ONCFS (1), sans nous avoir prévenus, a placé des pièges sur des arbres pour récupérer des poils d'ours, à proximité du lieu où dorment les brebis. Cela attire les plantigrades et ce sont les endroits où l'on déplore le plus d'attaques. »

STATISTIQUES FAUSSÉES

Pourtant, sur les 38 brebis perdues, seuls deux cadavres ont été attribués à l'ours car, cachés par les arbres, ils étaient suffisamment conservés pour que l'ONCFS confirme une attaque et enclenche l'indemnisation de l'éleveur. Les autres carcasses ont été

Des dégâts en hausse

• Au 31 août 2017, 155 dossiers d'attaques d'ours avaient été enregistrés par les services de l'État en Ariège, avec d'importants dégâts, contre 85 sur toute l'année 2016.
• Certains éleveurs ont perdu la moitié de leur cheptel sur les estives.

dépouillées en quelques minutes par les vautours qui n'ont laissé que les os. Pas étonnant, dans ces conditions, que les statistiques des prédateurs attribuées aux plantigrades restent basses ! « On a voulu réintroduire l'ours dans les Pyrénées, mais on n'a pas mis en place de mesures pour estimer les dégâts, poursuit l'éleveur. Même lorsque les gardes-chasses font une journée d'expertise, ils n'ont pas le temps de voir toutes les brebis. Tout prend du temps en montagne, il faut marcher, contourner... Le système de contrôle et d'indemnisation n'est pas adapté. On nous dit qu'il faut parquer les brebis, mais les fortes concentrations entraînent des maladies. Les bêtes doivent pouvoir se déplacer, s'abriter s'il pleut, se coucher où elles veulent. Quant à l'idée de les enfermer la nuit, cela ne résout pas tout car l'ours ne chasse pas que la nuit. »

François Marfaing produit en contre-saison, pour éviter le pic d'agnelage du printemps et mieux valoriser sa production. Si l'on ajoute les brebis et les agneaux perdus, les mères qui ont avorté et ne mettront pas qu'à Pâques, leurs agneaux vendus moins cher et le cheptel à racheter, il aura perdu 30 000 € de chiffre d'affaires cette année. « Mais le plus dur, c'est d'être victime et de passer pour un coupable, sous prétexte qu'on surveille mal ses brebis, ajoute-t-il. Les experts qui assurent le suivi de l'ours le défendent, et l'on sent toujours une hostilité à notre égard. Et lorsqu'on pose des questions au ministère, on ne reçoit pas de réponse. C'est à croire que l'État veut supprimer l'élevage en montagne ! »

Florence Jacquemont

(1) Office national de la chasse et de la faune sauvage.

→ BOURGOGNE (SAÔNE-ET-LOIRE)

Centre de quarantaine de près de 4 000 bovins

Le 6 novembre, le commissaire enquêteur a rendu un avis négatif concernant le projet de centre de préparation à l'exportation de 3 910 jeunes bovins (effectif instantané) sur pays tiers (1). Déposé par Daniel Viard, il suscite une vive opposition des riverains, des associations écologistes et de la Confédération paysanne. Dans un manifeste versé au rapport d'enquête, dix-huit organisations professionnelles agricoles (syndicalisme FDSEA-JA, chambre d'agriculture, coopération) se sont exprimées favorablement à la création du centre, à condition qu'il satisfasse aux règles sanitaires, environnementales et de bon voisinage. Une modification de l'accès routier est indispensable. Les autorisations ne sont pas acquises, les deux communes concernées étant défavorables au projet. La balle est dans le camp du préfet.

(1) Il porte aussi sur 240 bovins à l'engraissement et 320 vaches allaitantes dans le cadre d'une régularisation.

→ CENTRE

Terres perdues

Entre 2006 et 2015, la région a perdu près de 50 000 ha de terres agricoles, selon une enquête de la direction régionale de l'agriculture. Soit 1,2 % du territoire régional, un chiffre dans la moyenne nationale. L'Indre est le département le plus touché (-1,7 %). Les causes de cette disparition : les sols artificialisés et, dans une moindre mesure, l'accroissement de la forêt.

→ SUD-OUEST

Grippe aviaire

Le groupe Maïsador a inauguré, le 10 novembre, à Muggon (Landes) un site de nettoyage des camions et des caisses de transport d'animaux vivants, un maillon de son dispositif de biosécurité anti-influenza aviaire, qui compte cent mesures. Il a ainsi investi 3 millions d'euros pour sécuriser ses filières foie gras et volailles. En 2016 et 2017, les deux crises successives lui ont fait perdre 12 millions d'animaux.